



guide europeen de la cité

Par **willygs**, le **09/01/2010** à **16:37**

Bonjour, AU mois de mai 2009 ma fille a été contactée par une démarcheuse pour une demande d'information sur son salon de toilettage canin, et qu'en contre partie elle pourrai apparaitre sur un guide internet.... Le 26/10/2009 à sa grande surprise elle reçoit une lettre de rappel lui demandant la somme de 997€ à l'ordre "european city guide".Depuis plusieurs relances ont eu lieu.

En aucun cas ma fille n'a apposé sa signature pour acheter quoique se soit.Ayant fouillé sur différents cites j'ai pu constater qu'elle n'était pas la seule à s'être fait arnaquer.Par contre les solutions au problème divergent d'un internote à l'autre.**Que faire?**